

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°16-01

Séance du 16 Février 2016

Date de convocation : 28 janvier 2016

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 25

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Marion BERGERON, Régis LITZELLMANN, Daniel DIGNE, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI, Gérard SEIMBILLE, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Véronique PELISSIER, Sylvie COUCHOT, Gilles LE CAM, Frédérick TOURNERET, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Cédric LAPERTEAUX, Joël BOUCHEZ, Pierre FOIREST, Christine COLLIN, Fabrice DHALEINE, Laurent TASSEIN,

Avaient donné pouvoir :

Frédéric ANDRIAMARO à Laurent DE GAULLE, Morgan TOUBOUL à Alexandre PUEYO, Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Laurent POIRET à Joël BOUCHEZ

Absents excusés :

Joëlle GRILLON, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT, Emmanuel PEZET, Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDA

Objet : Procès verbal de la réunion du 6 Octobre 2015

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 6 octobre 2015 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ADOpte A L'UNANIMITE le procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 6 octobre 2015.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°16-02

Séance du 16 Février 2016

Date de convocation : 28 janvier 2016

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 25

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Marion BERGERON, Régis LITZELMANN, Daniel DIGNE, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI, Gérard SEIMBILLE, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Véronique PELISSIER, Sylvie COUCHOT, Gilles LE CAM, Frédérick TOURNERET, Michel JUMELET, Gérald RUTALT, Cédric LAPERTEAUX, Joël BOUCHEZ, Pierre FOIREST, Christine COLLIN, Fabrice DHALEINE, Laurent TASSEIN,

Avaient donné pouvoir :

Frédéric ANDRIAMARO à Laurent DE GAULLE, Morgan TOUBOUL à Alexandre PUEYO, Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Laurent POIRET à Joël BOUCHEZ

Absents excusés :

Joëlle GRILLON, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT, Emmanuel PEZET, Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDA

Objet : Orientations budgétaires pour l'année 2016

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

29 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

Donne acte à l'unanimité à la Présidente de la présentation des Orientations Budgétaires pour l'exercice 2016.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°16-03

Séance du 16 février 2016

Date de convocation : 28 janvier 2016

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 25

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Marion BERGERON, Régis LITZELMANN, Daniel DIGNE, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI, Gérard SEIMBILLE, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Véronique PELISSIER, Sylvie COUCHOT, Gilles LE CAM, Frédérick TOURNERET, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Cédric LAPERTEAUX, Joël BOUCHEZ, Pierre FOIREST, Christine COLLIN, Fabrice DHALEINE, Laurent TASSEIN,

Avaient donné pouvoir :

Frédéric ANDRIAMARO à Laurent DE GAULLE, Morgan TOUBOUL à Alexandre PUEYO, Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Laurent POIRET à Joël BOUCHEZ

Absents excusés :

Joëlle GRILLON, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT, Emmanuel PEZET, Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDA

Objet : Arrêt du montant du fonds de concours pour les travaux de restauration du cheminement à Parmain

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu la délibération n°14-24 du comité syndical relatif à la répartition des dépenses des membres modifiant le taux du fond de concours pour les travaux d'investissement

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

FIXE A L'UNANIMITE le montant du fonds de concours relatif aux études et travaux d'aménagements du cheminement de berges à Parmain :

■ Ville de Parmain : 10 857,12 €.

DIT que la recette correspondante sera imputée sur le budget d'investissement du Syndicat.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°16-04

Séance du 16 février 2016

Date de convocation : 28 janvier 2016
Nombre de membres
En exercice : 40
Présents : 25
Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Marion BERGERON, Régis LITZELMANN, Daniel DIGNE, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI, Gérard SEIMBILLE, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Véronique PELISSIER, Sylvie COUCHOT, Gilles LE CAM, Frédérick TOURNERET, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Cédric LAPERTEAUX, Joël BOUCHEZ, Pierre FOIREST, Christine COLLIN, Fabrice DHALEINE, Laurent TASSEIN,

Avaient donné pouvoir :

Frédéric ANDRIAMARO à Laurent DE GAULLE, Morgan TOUBOUL à Alexandre PUEYO, Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Laurent POIRET à Joël BOUCHEZ

Absents excusés :

Joëlle GRILLON, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT, Emmanuel PEZET, Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDA

Objet : Demande de subvention "entretien et petites restaurations des berges 2016"

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat,
Vu le 10^{ème} programme de l'agence de l'eau Seine Normandie
Vu le programme d'aide de l'Entente Oise Aisne,
Vu le programme d'aide la Région Ile de France,
Vu le programme d'entretien de la ripisylve,

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

29 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

AUTORISE A L'UNANIMITE la Présidente à solliciter l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Entente Oise-Aisne et la Région Ile de France sur les travaux prévus en 2016 dans le cadre du programme d'entretien et de restauration des berges de l'Oise.

DIT que les dépenses et les recettes correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement du Syndicat.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

DEMANDE DE SUBVENTION "ENTRETIEN ET PETITES RESTAURATIONS DES BERGES 2016"

Les techniciens du Syndicat mixte des berges de l'Oise ont parcouru l'ensemble des berges de l'Oise en 2015 afin de proposer un nouveau programme d'entretien de la ripisylve et de restauration des berges.

Afin de répondre à des besoins de sécurisation des cheminements et de les pérenniser dans le temps, notamment par la limitation des érosions de berge, il a été décidé de coupler autant que possible les entretiens des berges avec des travaux de petite restauration.

Le programme, en cours de réalisation, sera soumis à une prochaine assemblée délibérante du Syndicat.

Afin de ne pas prendre de retard dans la planification, il vous est proposé de solliciter les aides financières de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, de l'Entente Oise-Aisne et de la Région Ile de France pour les actions sur les secteurs suivants :

commune	secteur	linéaires	description
Cergy	E	460 m	Entretien de la ripisylve Abattage d'un alignement de peupliers (33) Petites restaurations d'encoches d'érosion avec les rémanents de coupes
Cergy	C	Aval du pont de Cergy/Cergy 145 m	Entretien de la ripisylve + petites restaurations
Pontoise	B	Secteur en face de Point P 330 m	
Jouy-le-Moutier	B	Aval du Pont Bleu 795 m	
Butry sur Oise	A	Ensemble de la commune 2 660 m	
Parmain /Auvers-sur-Oise	C	1 100 m	
Méry-sur Oise	B	Aval de la Station des eaux (SEDIF) 420 m	
	total	5 910 m	

Par ailleurs, dans le cadre de ses actions de lutte contre la renouée et de gestion des déchets dans les aménagements qu'il a réalisés, l'Agence de L'Eau Seine-Normandie et l'Entente Oise-Aisne peuvent aider le Syndicat dans ce type de missions.

Les travaux prévus sont :

- la gestion de la renouée par 4 passages annuels de fauche représentant un coût d'environ 12 000 €
- la gestion des déchets pour un coût maximal de 2 000 €.

Le SMBO réalise également l'entretien des aménagements de confortement de berges qu'il a créé dans le passé. Aussi, certains secteurs doivent être entretenus pour pérenniser leur efficacité. Parmain et Auvers sur Oise sont concernés par des aménagements réalisés en 2010.

Les demandes d'aides correspondantes à ces interventions seront sollicitées.

⇒ *Projet de délibération n°16-04.*

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°16-05

Séance du 16 février 2016

Date de convocation : 28 janvier 2016

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 25

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Marion BERGERON, Régis LITZELMANN, Daniel DIGNE, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI, Gérard SEIMBILLE, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Véronique PELISSIER, Sylvie COUCHOT, Gilles LE CAM, Frédérick TOURNERET, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Cédric LAPERTEAUX, Joël BOUCHEZ, Pierre FOIREST, Christine COLLIN, Fabrice DHALEINE, Laurent TASSEIN,

Avaient donné pouvoir :

Frédéric ANDRIAMARO à Laurent DE GAULLE, Morgan TOUBOUL à Alexandre PUEYO, Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Laurent POIRET à Joël BOUCHEZ

Absents excusés :

Joëlle GRILLON, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT, Emmanuel PEZET, Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDA

Objet : convention type pour le recul de clôture sur le contre-halage et le halage des berges de l'Oise

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat,

Vu l'article L2131-2 du Code général de la propriété des personnes publiques

Vu la convention pour le recul de clôture sur le contre halage et le halage des berges de l'Oise

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

APPROUVE A L'UNANIMITE la convention type pour le recul de clôture sur le contre halage et le halage des berges de l'Oise.

AUTORISE la Présidente à signer la convention avec chaque propriétaire, receveur des travaux.

DIT que les dépenses et les recettes inhérentes à la mise en œuvre de la convention seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°16-06

Séance du 16 février 2016

Date de convocation : 28 janvier 2016

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 25

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Marion BERGERON, Régis LITZELLMANN, Daniel DIGNE, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI, Gérard SEIMBILLE, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Véronique PELISSIER, Sylvie COUCHOT, Gilles LE CAM, Frédérick TOURNERET, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Cédric LAPERTEAUX, Joël BOUCHEZ, Pierre FOIREST, Christine COLLIN, Fabrice DHALEINE, Laurent TASSEIN,

Avaient donné pouvoir :

Frédéric ANDRIAMARO à Laurent DE GAULLE, Morgan TOUBOUL à Alexandre PUEYO, Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Laurent POIRET à Joël BOUCHEZ

Absents excusés :

Joëlle GRILLON, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT, Emmanuel PEZET, Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDA

Objet : Adhésion au comité des œuvres sociales du Conseil départemental du Val d'Oise

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat,

Vu la loi n°2007-209 du 17 février 2007 relatif à la fonction publique territoriale

Vu la convention de partenariat

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

29 voix POUR

XX voix CONTRE

XX abstention(s)

DECIDE A L'UNANIMITE d'adhérer au Comité des Œuvres Sociales du Conseil départemental du Val d'Oise à compter du 1er Janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2018 ;

AUTORISE la Présidente à signer la convention de partenariat ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

DECIDE que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre de la convention seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise